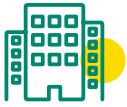


Impact de la crise sur le secteur médico-social

ACCOMPAGNEMENT ESS #COVID 19 · FOCUS

INTERVENANT.E.S



L'Uriopss IdF

L'Uriopss représente et promeut les actions des organisations privées à but non lucratif qui représentent ou accompagnent des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, des enfants protégés, des personnes malades.

Forte de ses convictions, d'un maillage territorial unique et d'une expertise technique pointue, l'Uriopss Île-de-France est devenue un intermédiaire privilégié et écouté. L'Uriopss informe, conseille, propose des formations et des accompagnements. Partant des réalités de terrain, elle développe une réflexion prospective et transversale aux différents secteurs représentés.

SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS



Actions de l'Uriopss durant la crise Covid-19

- Représentation et alerte auprès des pouvoirs publics
- Conseil technique et veille
- Relais et diffusion d'informations (nationales et régionales)
- Webinaires, formations en classe virtuelle
- Grande Enquête Uriopss : durant l'été 2020 auprès des 2000 établissements et services adhérents franciliens. Les résultats complets seront communiqués lors de la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss du 6 octobre à Paris.



Impact de la crise sur les structures médico-sociale, de santé et du social

La reconnaissance du rôle social des associations du secteur :

- attention médiatique nouvelle,
- réactivité du secteur face à la crise,
- structures en 1^{ère} ligne mais pas toujours visibles (hôpital versus aides à domicile),
- nouvelles relations avec les autorités de contrôle et de tarification (souplesse, appui opérationnel même si recommandations tardives, changeantes et parfois en butte avec les réalités de terrain).

Impacts de la crise sur les ressources humaines :

- déstabilisation des équipes et des organisations pour fonctionner sur un modèle de crise (fortes tensions sur certains postes, absentéisme, recrutements temporaires),
- épuisement professionnel (soutien psychologique mis en place, analyse de pratiques..),
- responsabilité civile et pénale des employeurs en question.

Impacts financiers de la crise :

- économies ou surcoûts générés par la crise,
- primes exceptionnelles et aides financières (financées par les fonds propres ou financements publics),
- un besoin renforcé de sécuriser les modèles socio-économiques et de diversifier les ressources.

Impact de la crise sur le secteur médico-social

ACCOMPAGNEMENT ESS #COVID 19 · FOCUS

 **Plusieurs aides notamment financières ont été mises en place** par l'État (fonds de solidarité, PGE, subvention « Prévention Covid », appui du Médiateur des entreprises lors d'un conflit, chômage partiel...) et la Région (fonds d'urgence, fonds Résilience, PM'up Covid 19) mais ces aides ont des limites :

- Le dispositif de chômage partiel est non accessible aux très petites associations
- Pour le PGE, le calcul du « chiffre d'affaires associatif » exclue les subvention publiques et le mécénat (CA associatif = dons des particuliers + les cotisations)
- Plusieurs aides supposent un endettement et ne sont pas des aides directes

Offre d'accompagnement de l'Uriopss IdF



L'Uriopss IdF accompagne ses adhérent.e.s sur de nombreuses thématiques : vie associative, pilotage des RH, démarche qualité, analyse financière, numérique, résolution de conflits par la médiation.

Elle propose aussi un catalogue de formations sur le droit social, le pilotage et gouvernance associative, droit des personnes, bureautique-informatique... Certaines des formations sont diplômantes et certifiantes.

QUESTIONS - RÉPONSES

■ Sait-on si la subvention « Prévention COVID » de l'assurance maladie va être renouvelée ?

Pour le moment, il ne semble pas prévu que la subvention prévention covid soit renouvelée.

■ Est-ce que l'on a observé avec la crise une augmentation de mise en commun de personnel ? une augmentation de projets de fusion ?

On a constaté une augmentation des mises à disposition de salarié.e.s entre les structures et un renfort du siège pendant la période de confinement. Les structures ont également demandé à être plus accompagnées sur les coopérations. Par contre, la crise a été chronophage et les structures ont eu peu de temps pour réfléchir en dehors du cadre opérationnel.

On observe depuis plusieurs années un mouvement de fusion dans le secteur médico-social. La crise aura certainement un impact à long terme et les fusions risquent de s'accroître.

■ Pouvons-nous avoir le contenu des ateliers de reconexion proposés par l'Uriopss IdF ?

Les ateliers permettent de parler en équipe de cette crise sanitaire, économique et sociale, de réfléchir aux moyens pour garder une cohésion. C'est aussi un besoin des dirigeant.e.s de pouvoir s'exprimer et de se reconnecter avec son équipe.

Au départ, les équipes avaient une certaine appréhension mais finalement elles étaient satisfaites de pouvoir s'exprimer sur le ressenti face à cette crise, sur la mise en place ou pas du télétravail ou du chômage partiel. Ces ateliers ont permis de libérer la parole même si ça peut être une prise de risque pour les dirigeant.e.s.